



MANGAL
FESTIVAL

Charte de réduction d'impact environnemental



Préambule

Le Festival Mangal s'engage depuis ses débuts à minimiser son empreinte écologique et à promouvoir des pratiques durables, en alignement avec sa mission de protection des écosystèmes.

Cette charte formalise nos engagements et guide l'ensemble des parties prenantes (organisateur.rice.s, partenaires, exposant.e.s, bénévoles, participant.e.s) vers une organisation écoresponsable.



Sensibiliser et mobiliser les parties prenantes

Objectif : Impliquer toutes les parties prenantes dans la démarche écoresponsable.

Actions :

- 1) Former les équipes, bénévoles, prestataires, exposant.e.s aux enjeux environnementaux et aux gestes écoresponsables.
- 2) Impulser un changement durable des pratiques des parties prenantes dans leur quotidien, leurs bureaux, dans l'organisation de futures activités et le diffuser auprès de leurs partenaires et fournisseurs, en tant qu'ambassadeur.rice.s écoresponsables du Festival Mangal.
- 3) Sensibiliser le public (adultes et enfants) des activités et du festival aux enjeux environnementaux à travers des stands d'associations, des ateliers ludiques, des conférences, des activités artistiques, une campagne de communication digitale.



Mettre en place une démarche zéro déchet

Objectif : Éliminer les déchets à la source et maximiser le réemploi et le recyclage.

Actions :

- 4) Appliquer les 5R de la démarche zéro déchet : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre (=Composter). Penser au 6ème R bonus : Revendiquer (en parler autour de soi et diffuser) !
- 5) Éliminer les produits à usage unique (plastique, papier) suivants : sachets d'eau, bouteilles d'eau, pailles, gobelets, vaisselle jetable (assiettes/couverts), sachets plastiques.
- 6) Réduire au maximum les produits à usage unique (plastique, papier, métal) suivants : emballages, barquettes, serviettes en papier, sacs en papier.
- 7) Mettre à disposition l'eau via des fontaines à eau, des points de distribution d'eau sans emballage ; privilégier les bonbonnes d'eau consignées, les carafes et verres réutilisables.
- 8) Adopter une gourde lors de ses déplacements et de ses activités.



- 9) Privilégier la vaisselle réutilisable, les serviettes en tissu et les bouteilles en verre consignées.
- 10) Limiter le gaspillage alimentaire : calcul précis des quantités, redistribution des surplus.
- 11) Diminuer la consommation de papier en digitalisant les documents et en imprimant, si nécessaire, en noir et blanc, recto-verso.
- 12) Encourager les exposant.e.s à vendre en vrac et/ou adopter des emballages réutilisables ou compostables.
- 13) Mettre en place un système de tri et de valorisation des déchets n'ayant pas pu être évités avec des partenaires locaux (plastique, papier, métal, organique, verre, reste non recyclable).



Gérer l'énergie de manière responsable

Objectif : Réduire la consommation d'énergie et privilégier les sources durables.

Actions :

- 14) Limiter l'utilisation de la climatisation en privilégiant les ventilateurs et l'aération naturelle.
- 15) Si elle est utilisée, régler la climatisation entre 23 et 25 °C et l'utiliser avec les portes et fenêtres fermées. Maintenir un écart maximal de 6°C entre la température extérieure et intérieure.
- 16) Utiliser des équipements électriques et électroniques énergétiquement efficaces.
- 17) Éteindre les appareils inutilisés et optimiser l'usage de l'éclairage (utilisation d'ampoules LED moins consommatrices, extinction systématique des lumières).
- 18) Limiter l'usage des groupes électrogènes aux coupures de courant et expérimenter l'utilisation des énergies renouvelables si cela est possible.



Optimiser les déplacements

Objectif : Réduire les émissions de CO₂ liées aux transports.

Actions :

- 19) Encourager le covoiturage, les taxis partagés et les transports en commun pour l'ensemble des parties prenantes.
- 20) Limiter les trajets aériens, notamment pour les intervenant.e.s et participant.e.s venu.e.s de l'étranger.
- 21) Si l'avion est indispensable, privilégier les vols directs sans escale et en classe économique.



Adopter une politique d'achats responsable

Objectif : Soutenir l'économie locale et réduire l'empreinte carbone des achats.

Actions :

- 22) Privilégier les fournisseurs et traiteurs locaux.
- 23) Choisir des produits locaux, de saison et écoresponsables (bio, équitables, etc.) pour l'alimentation et les boissons.
- 24) Éviter les achats superflus et privilégier la location ou le réemploi.



Communiquer durablement

Objectif : Limiter l'impact environnemental des supports de communication.

Actions :

- 25) Éliminer les supports de communication à usage unique : pas de flyers, pas d'affiches.
- 26) Privilégier des supports de communication de qualité, réutilisables sur l'ensemble des activités : banderoles, kakémono, t-shirts en coton pour l'équipe.



27) Limiter au maximum les goodies et privilégier des objets utiles, durables et écoresponsables.

28) Privilégier la communication digitale (site web éco-conçu, réseaux sociaux).



Construire et aménager durablement

Objectif : Promouvoir la réutilisation et concevoir des infrastructures durables.

Actions :

29) Réutiliser des matériaux déjà existants pour la décoration, la signalétique, les stands, la scénographie. Sinon privilégier des matériaux réutilisables, végétaux, recyclés.

30) Favoriser les lieux et espaces écoresponsables et/ou écoconçus pour l'organisation des activités.

31) Privilégier des aménagements modulables et réutilisables pour des événements futurs.

32) Éviter les constructions permanentes et privilégier le démontage sans trace.



Protéger les écosystèmes

Objectif : Préserver la biodiversité et les milieux naturels de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Mono.

Actions :

33) Respecter les zones protégées et les réglementations locales.

34) Impliquer les communautés locales dans la gestion et la protection des sites.

35) Éviter toute pollution (sonore, visuelle, chimique) des milieux naturels.



Nouer des partenariats engagés et diffuser la démarche

Objectif : S'appuyer sur des acteurs engagés pour amplifier l'impact.

Actions :

36) Impliquer les acteurs locaux (associations, entreprises, institutions) dans la démarche.

37) Partager les bonnes pratiques avec d'autres organisations, festivals, événements afin d'encourager un changement systémique.



Mesurer l'impact

Objectif : Mesurer l'impact des actions mises en place afin d'améliorer la démarche de manière continue.

Actions :

38) Réaliser un bilan environnemental à la fin du projet (production de déchets, bilan carbone etc).

39) Partager les résultats et les bonnes pratiques avec les parties prenantes et le public.

40) Renforcer le plaidoyer sur l'événementiel durable auprès des autorités et décideurs, basé sur les résultats du Festival Mangal



Signataires

Afreak.net
AGEREB - UICN
AJEDEC
Bab's Dock
Centre Nonvignon
CEPAC - Les caméléons du Bénin
Delta Mono - ENABEL
Eco-Benin
Ile Sacrée
Les Angles d'Afrique
Miagbo Travel and Events
PackPassion
TAMAE
Ucoopia
Villa Karo